

La Lettre de Défense et République

Septembre 2015, N°57

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

Il est temps de se mobiliser et de réagir !

La fin de l'été a amené de nombreuses tensions internationales et nationales.

Au titre de la sécurité intérieure, faut-il rappeler l'attentat contre une usine de type Seveso en Isère en juin, l'attentat déjoué contre une base militaire en juillet, la tentative d'attentat dans le Thalys en août ? En septembre, où l'ennemi djihadiste frappera-t-il ?

A nos frontières, la déstabilisation progresse : flux migratoires mêlant réfugiés et immigration économique illégale, crise européenne face à ces flux suscitée par l'émotion compassionnelle et des intérêts bien nationaux sinon même locaux pour quelques communes en France, mainmise de l'Allemagne sur l'Union européenne et suivisme de la France, manipulation politico-médiatique pour faire accepter ces réfugiés et ces immigrants illégaux, sans oublier la crise en Grèce.

Ces crises amènent une réflexion sur la mobilisation nécessaire pour faire face. Notre société est en danger. Les utopies ne peuvent pas servir de politique étrangère et être un avenir.

Notre responsabilité citoyenne impose l'engagement et la mobilisation pour combattre ceux qui veulent détruire la Nation. Il est grand temps !

Le Président

Sommaire

<i>L'épineuse affaire des (présumés) viols d'enfants.....</i>	<i>2</i>
<i>La Nation, la République et le Terrorisme.....</i>	<i>5</i>
<i>Brèves Quid des effectifs des associations professionnelles de militaires en France (au 9 mars 2015)?.....</i>	<i>9</i>
<i>Coups de cœur.....</i>	<i>9</i>
<i>Coups de gueule.....</i>	<i>10</i>
<i>Question parlementaire : moyens dédiés à la défense.....</i>	<i>11</i>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>13</i>

L'épineuse affaire des (présumés) viols d'enfants

Après l'affaire du « Légionnaire à la tête de mort » photographié au Mali, un soldat français déployé en Centrafrique a été pris en photo en décembre 2013 alors qu'il arborait un insigne avec une devise nazie « Mon honneur s'appelle fidélité » et qu'il portait à l'épaule un insigne portant le nombre 32 sur un drapeau tricolore. La photo du militaire n'a pas circulé sur les réseaux sociaux mais elle était en bonne place sur le site internet officiel de l'état-major des armées qui l'a retirée dès son signalement par les médias. Les deux militaires du rang ont été sanctionnés comme il se doit, considérés comme entièrement responsables de leurs actes.

Bon nombre d'entre nous pourraient néanmoins se rappeler qu'avant de partir en mission, les gradés de contact **passent en revue** leurs hommes et leurs équipements. L'armée française a cette rigueur de préparer dans le détail ses missions, à plus forte raison sur le terrain où les armes peuvent être utilisées.

Pendant l'accomplissement de la mission, rien n'échappe au chef de groupe, au sous-officier adjoint et au chef de section, tous entraînés à rechercher le détail dans le feu de l'action. Mettre sur un site internet d'une armée européenne une photo pouvant faire référence au nazisme est aussi incompréhensible lorsque l'on sait qu'elle aura été auparavant, en terme de communication, sélectionnée et étudiée par plusieurs cadres militaires. Ces trois affaires, le Légionnaire à la tête de mort, le para portant le signe nazi, sa photo sur le site officiel des armées ont pour ce dénominateur commun qu'il ne devait pas y avoir de « supérieur hiérarchique » au moment des faits ou que ces « supérieurs » n'avaient pas la capacité à assumer leur fonction pour n'avoir **rien entendu, rien vu et rien dit**.

L'affaire des présumés viols d'enfants en République Centrafricaine vient semer un peu plus le trouble sur le comportement de nos militaires en opérations. A ceci, se rajoute l'annonce d'une enquête préliminaire sur des soupçons d'agressions sexuelles sur mineurs par des soldats français en mission au Burkina Faso.

A la lecture de tous les articles et commentaires sur ces crimes sexuels en Centrafrique, la dizaine de présumés délinquants impliqués n'auraient été connus de personne sauf de leurs victimes. Nous pourrions croire qu'en décembre de cette fin d'année 2013, il n'y avait effectivement aucun encadrement digne de ce nom à Bangui, ni par la suite au Burkina.

Tirer cette rapide conclusion serait allé trop vite en besogne, d'autant plus que la justice œuvre pour essayer de connaître la vérité. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir notre propre réflexion de l'affaire qui ne pourrait avoir pour but essentiel de dévaloriser l'armée française afin de réduire la capacité de la France à jouer son rôle auprès des Nations-unies.

La réalité de la situation en Afrique

Nous regardons toujours le continent africain sans le comprendre réellement. Qui sommes-nous pour ignorer nos différences de culture, de niveaux de vie, de respect de la vie humaine ? L'Afrique a sa moralité, son mode de fonctionnement qui nous échappe. Nous avons des difficultés à cerner les raisons pour lesquelles des centaines de nos semblables africains risquent de mourir en méditerranée pour tenter de vivre sans identité chez nous. Imaginons le choc culturel qui doit saisir nos jeunes soldats, au contact de ce monde si irrationnel.

La réalité est qu'en Afrique les coutumes et les croyances condamnent les enfants albinos à être lynchés dans les rues sous les applaudissements des spectateurs du moment, les violences entre africains peuvent dégénérer sans préavis, on tue des êtres humains au milieu de pneus enflammés, en Centrafrique les militaires français ont vécu une guerre civile sur fond de règlements de compte entre communautés religieuses.

Dans ce contexte de déstabilisation générale où la survie pour les déplacés ne s'encombre pas de préjugés, la prostitution et les provocations de tout genre atteignent les soldats de toutes les nations. Une femme n'est en réalité qu'une jeune fille mineure qui est déjà mère de famille à douze ans. Dans un pays en guerre, les enfants servent de ressources financières aux adultes, souvent à leurs parents. Les enfants peuvent tout faire, tuer sans émotion, se prostituer, faire condamner à tort des innocents pour quelques francs CFA. Ce n'est pas nouveau, cela a toujours été, mais nous ne sommes peut-être plus conscients des dommages collatéraux qu'une guerre fait subir aux plus faibles.

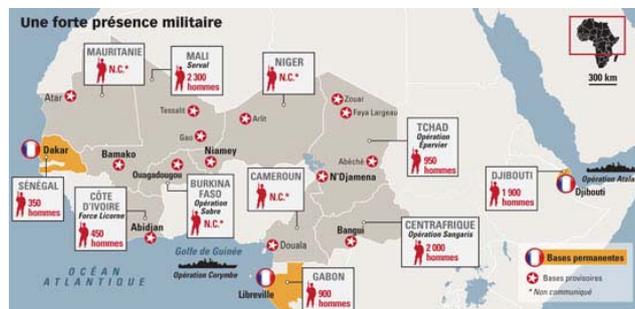
L'armée française après avoir passé plus de dix ans en Afghanistan à s'aligner sur les méthodes américaines de combat et de vie dans des forts de cow-boys, aurait-elle oublié la réalité de l'Afrique ? C'est pour cela que les plus jeunes militaires doivent être encadrés de près, car eux aussi sont les plus vulnérables.



La réalité africaine au bout de la machette

Quel que soient les résultats des enquêtes sur ces présumés viols et agressions sexuelles, la faute revient en premier aux cadres de contact qui n'ont pas su éviter ces rumeurs, qu'elles soient avérées ou pas. **L'encadrement de terrain a manqué à son devoir** de protéger ses hommes contre toutes les menaces. Le souci principal du sous-officier et de l'officier est d'accomplir avec succès sa mission en ramenant au pays tous ses subordonnés, en portant haut les couleurs de la France.

Sous cet angle de vue, la mission n'est pas un succès, presque un échec. Ce genre de possibles débordements sexuels est aussi imputable à l'ONU. L'Organisation se soucierait de savoir si ses troupes disposent de douches et d'un confort standard sur le terrain alors qu'elle n'aurait aucun regard sur leur respectabilité envers la population ? « *Si certains militaires se sont mal comportés, je serai implacable* », a réagi le 30 avril François Hollande.



Notre Chef des armées aurait pu s'exprimer de façon plus tranchée, « *Si certains militaires sont coupables de crimes sur des enfants, je serai implacable. Les intéressés seront jugés aux assises, et la chaîne de commandement devra me rendre des comptes* ». En marge de ces critiques qui accablent notre honneur, si l'armée française n'était

finalement que le bouc émissaire d'un jeu politique visant à discréditer la France ?

L'instrumentalisation

L'armée française est, malgré la réduction de ses moyens, un **exemple d'efficacité** en Afrique. Même si elle a pu se laisser surprendre par ces rumeurs de sévices sexuels, elle obtient des remarquables résultats. Personne ne peut le nier. Dans les années à venir, premier continent où les investissements mondiaux vont se concentrer, l'Afrique attisera toutes les convoitises. Les conflits locaux sur fond d'idéologie religieuse vont la secouer à tel point que l'ONU et l'Union Européenne devront réellement s'y impliquer en envoyant des forces communes. La France n'aura quant à elle plus la capacité militaire pour intervenir sur tous les foyers de déstabilisation, tant ils seront nombreux et son armée réduite, mais sa connaissance de l'Afrique francophone en fera le pays incontournable pour conduire ou conseiller les opérations.

Cette position au cœur du futur dispositif international pourrait déranger les prétentions d'investissements de plusieurs nations. Si nous n'avons pas le réflexe d'envoyer notre armée pour faire la guerre et en même temps décrocher des contrats pour nos entreprises, d'autres pays qui pourraient intervenir en Afrique maîtrisent parfaitement cet exercice. Prendre une part trop importante dans la direction des opérations à venir sur ce continent à fort potentiel, pourrait réduire leurs prétentions de « retours sur investissements ». Ce serait la raison pour laquelle, l'armée française pourrait avoir été instrumentalisée par ces affaires de sévices qui auraient pu être montées de toutes pièces ou être amplifiées.



Février 2014. Juste après le départ du cortège présidentiel, un jeune homme musulman qui assistait pacifiquement à la cérémonie est pris à parti par des soldats en treillis. Il sera violemment lynché, poignardé, caillassé, déshabillé, démembré et brûlé. La scène se déroule devant plusieurs soldats français. Le mépris de la vie humaine caractérise la violence du continent africain.

Du côté africain, nous n'avons pas que des amis non plus. En Centrafrique, le camp de M'Poko où se seraient déroulés les présumés faits était entre les mains des anti-balaka qui avaient des comptes à régler avec la France, et qu'il est facile de faire dire ce que l'on veut à des enfants dans le contexte africain.

Les conséquences

Si les accusations sont prouvées ou qu'un doute subsiste, l'armée française fera face à un scandale potentiellement dévastateur. Son image sera salie, à l'étranger et en France, et sa crédibilité sera fragilisée auprès de l'ONU et des autres armées occidentales, alors qu'elle est habituée depuis des années à faire partie des principaux contingents d'interposition.

Sur le plan intérieur, il faut alors s'attendre à une médiatisation guidée pour salir l'armée. Nos propres journalistes français ne nous épargneront pas. A plus forte raison si nos soldats devaient être traduits devant un tribunal. Ce sera un grand show anti-français plus qu'un moment de justice. Les grands gagnants seront bien entendu ceux qui voudraient se préserver de l'influence française en Afrique, mais encore plus préjudiciable, nos ennemis qui prônent le djihad armé contre les mécréants de toutes nationalités. Ils viennent de mener avec succès des actions en Lybie, commençant ainsi à installer leur étai au sud de la méditerranée. La France salie, les fous religieux ne pourront que mieux manipuler les plus faibles de nos banlieues.

Quel que soit le résultat des investigations judiciaires en cours, il s'agira de repenser l'Afrique. Nous aurons à réapprendre qu'un combat n'est pas uniquement celui du terrain où les soldats s'affrontent mais que la menace la plus dévastatrice peut surgir à tout moment de notre propre comportement. La preuve est qu'un soldat français tué au combat ne suscite que de peu de commentaires dans un journal télévisé alors que si ces abus sexuels sont avérés, ils feront l'objet d'émissions qui leur seront entièrement consacrés.

Nous nous poserons alors les questions de savoir quels sont les dispositifs de prévention et de protection pour éviter que de pareils dérapages criminels ou que ces rumeurs malveillantes ne se renouvellent. Naturellement, si nous arrivons à puiser dans nos souvenirs, nous comparerons le rôle de la Direction Protection Sécurité Défense (anciennement Sécurité Militaire) en période guerre froide où sa mission principale était de protéger l'armée de toute infiltration et manipulation

communiste, et celle actuelle qui lui a été définie sur fond de menace terroriste.

A force de voir les terroristes partout, nous en oublions les menaces les plus basiques. Nous nous poserons aussi des questions sur la mission de la Prévôté lors de nos interventions et enfin sur la qualité de l'encadrement de contact qui est censé éviter tout débordement et une mauvaise exploitation de l'accomplissement de la qualité de nos missions. Les cadres sur le terrain manquent-ils de formation, de connaissances sur l'Afrique pour se laisser piéger aussi facilement ? Autant de questions qu'il faut avoir le courage de se poser. Le chantier est si sensible qu'il faudrait le lancer sans tarder.

La rédaction

La Nation, la République et le Terrorisme.

La période qui a précédé la rentrée scolaire est particulièrement significative du climat d'incertitude dans lequel nous sommes plongés à tous les niveaux. L'I.N.S.E.E annonçait une croissance nulle pour le second semestre 2015. Le monde apprenait l'assassinat par les extrémistes islamistes de Daech de l'ancien directeur des Antiquités de Palmyre, M. Khalid Assad. Les extrémistes après l'avoir décapité ont pendu dans la rue son corps par les pieds et déposé sa tête sur le sol à côté d'un carton sur lequel ils ont expliqué pourquoi à leurs yeux ce grand érudit des Antiquités de l'humanité méritait une mort si violente et si humiliante.

La société française était stupéfaite sinon terrifiée par la tentative d'attentat dans une rame de Thalys qui reliait Amsterdam à Paris. Chacun a pu aussi s'imaginer par ce qui aurait pu arriver si par miracle il n'y avait pas dans ce train ces 5 hommes, ces cinq héros dont 2 soldats Américains, un étudiant Américain, un Britannique et un Franco-Américain qui ont pu neutraliser le terroriste marocain fortement armé et déterminé à commettre dans ce train un vrai carnage.

Rien ne peut nous faire oublier, ne serait-ce qu'un instant que nous vivons dans un monde de plus en plus violent et dangereux. On peut dire que notre pays en ce moment comme plusieurs autres dans le monde est plus que jamais confronté à une situation exceptionnelle de crise sécuritaire intérieure et extérieure qui risque de remettre gravement en cause la cohésion de son tissu social et ses référents éthiques et politiques.

En d'autres termes, la double crise sécuritaire intérieure et extérieure à laquelle nous sommes confrontés nous oblige à revisiter les fondements de notre pacte républicain, à nous poser la question de l'actualité de leur pertinence et à rechercher des solutions pouvant le rendre encore plus adéquat avec nos projets cosmologiques et politiques avec comme seul objectif et seule perspective la défense de nos valeurs éthiques et de notre identité culturelle d'où la pertinence de la question suivante:

Comment les concepts de la Nation et de la République peuvent-ils nous aider à lutter efficacement contre les menaces terroristes jihadistes intérieures et extérieures ?

Pour avancer dans notre réflexion sur cette problématique, nous allons adopter le cheminement suivant. Dans un premier temps, nous allons essayer de prendre appui sur la définition ou l'explicitation des concepts de Nation, de Contrat Social, de République. Une fois posés fermement ces concepts, nous nous intéresserons à leur opérabilité concrète dans la société française d'aujourd'hui en essayant dans la mesure du possible de tester leur réalité vécue par certains composants de notre tissu social républicain, de dépister leurs réalités objectives et subjectives afin d'établir si faire se peut des corrélations entre leur esprit, la façon dont ils sont vécus et certains comportements citoyens normaux et/ou aberrants.

Une fois ceci fait, nous pourrions nous intéresser à la façon dont notre pays est perçu aujourd'hui dans le monde et donc comment continuer à défendre nos intérêts économiques, diplomatiques et sécuritaires tout en reformatant notre diplomatie et notre commerce extérieure.

Des concepts

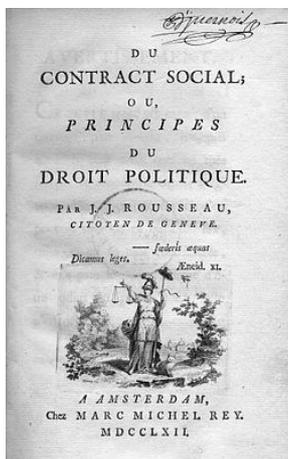
Qu'est-ce que la Nation ? Les meilleures définitions de la Nation que j'ai pu trouver au cours de mes recherches sont celles d'Ernest Renan dans sa conférence du 11 Mars 1882 reprises par Alain Juppé Ancien Premier Ministre et Maire de Bordeaux dans ses cours de Professeur Associé à l'Université de Montréal. Elles disent ceci :

« L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagne. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. L'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses... Aucun Français ne sait s'il est burgonde, alain, wisigoth... »

Une nation est un principe spirituel, une famille spirituelle, non un groupe déterminé par la configuration du sol. Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre, dans le présent. L'une est dans la possession en commun d'un riche legs de souvenirs. L'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.

Une nation est donc une grande solidarité constituée par le sentiment de sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie »

Concernant la République et le Contrat Social, revenons bien sûr au Contrat Social de Jean-Jacques Rousseau. La condition fondamentale du contrat social est « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ». L'essence du pacte social est résumée ainsi : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout ». Ceci a plusieurs conséquences:



- l'engagement est total et identique pour tous ;
- chacun n'a aucun intérêt à le rendre injuste car, cette injustice le concernerait directement ;
- « enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne ».

Cet acte d'association produit un corps moral et collectif qui s'appelle maintenant République ou corps politique (autrefois on disait : « Cité »), nommé par ses membres « État quand il est passif, Souverain

quand il est actif, Puissance en le comparant à ses semblables ». Les citoyens prennent le nom de peuple : « Citoyens comme participant à l'autorité souveraine, Sujets comme soumis aux lois de l'État. »

Enfin le concept de Citoyenneté met aux prises les subjectivités et les intersubjectivités à la française. En France, tout le monde est convaincu que la possession de la nationalité française ouvre automatiquement à toute une chacune et à tout un chacun la voie à une légitimité transparente et acceptée universellement au niveau de la répartition des droits et des devoirs. Cependant, à y regarder de près, les choses ne semblent pas si claires que cela surtout dans la perception que les uns et les autres ont de leur position sociale et juridique dans la société.

Une nouvelle typologie de la population ?

Si nous voulons conjecturer sur la façon dont les différentes couches vivent subjectivement leur citoyenneté surtout du point de vue des Immigrés récents ou de leurs descendants immédiats nous pouvons dire qu'en France il existerait 4 types de citoyens dont chacun comporte des sous-types. Ces 4 types de base seraient :

- Les Légitimes Légeux ou LL seraient constitués par celles et ceux qu'on appelle trivialement les « Français de souche » Ils sont Blancs, de père et de mère français. Ils sont susceptibles d'occuper sans difficulté toutes les couches de la hiérarchie sociale, politique économique, financière, médiatique, scientifique et militaire. Ils sont les moins contrôlés par la police.

Cependant il y existe depuis le premier choc pétrolier une émergence de plus en plus grande de catégories d'exclus socialement dont les difficultés au quotidien peuvent les rapprocher des stratégies des autres groupes et ouvrir avec eux des alliances stratégiques Ces rapprochements peuvent expliquer en partie les conversions de plus en plus nombreuses à l'Islam que l'on observe dans certaines banlieues ou quartiers en difficulté. Des sous-types peuvent être distingués aujourd'hui comme les LLE ou Légitimes Légeux Exclus et les LLM ou Légitimes Légeux Marginaux.

- Les Légitimes Illégaux sont Blancs Européens ou Américains mais n'ont pas de visa de séjour régulier en France. Certains

d'entre eux, tout en faisant du travail clandestin sont peu contrôlés car globalement sauf accident perçus comme les LL.

- Les Illégitimes Légaux sont un groupe constitué principalement par des Français originaires d'Afrique Noire, de certains originaires des Caraïbes et du Maghreb. Ses membres possèdent la nationalité Française mais elles et ils sont identifiés par les autres Français

Dans leur quotidien, elles et ils sont les plus contrôlés par la police et sont peu représentés dans les sphères de décision. Tous les jours, il y a toujours quelqu'un dans la population française qui en principe sans arrière-pensées leur demande d'où elles ou ils sont ou pire de quelle nationalité elles ou ils sont car, pour tout le monde en général, a priori, elles ou ils ne peuvent être Françaises ou Français.

Ce réflexe naturel de les « outsider » est souvent mal vécu par eux /elles ou ils l'interprètent comme une négation de leur capacité à faire partie de la communauté nationale. Ceci a comme conséquence de provoquer chez une minorité d'entre eux une réaction de prise de distance radicale avec le reste des Français en particulier chez les jeunes. C'est ainsi qu'il y a quelques années chez certains jeunes Français de parents maghrébins, le mot d'ordre était celui de la « désintégration » qu'ils opposaient au concept de l'intégration. Quand on voit la réalité du contexte de guerre que nous vivons aujourd'hui, on est en droit de se demander si l'engagement jihadiste de certains jeunes issus de l'immigration ne pourrait pas trouver ses fondements dans ces mots d'ordre idéologiques.

Chez les jeunes Noirs la réaction à ce qu'ils vivraient comme leur « rejet par les autres » se traduit par des tentatives de repli communautariste avec comme mot d'ordre la nécessité pour tout un chacun d'une immersion dans le passé glorieux mythique (ou mythologique) de leurs ancêtres « Kémites » grands bâtisseurs de l'histoire que ce fût en Egypte, en Grèce, ou en Nubie.

Ces retrouvailles nécessaires avec le glorieux passé ne pouvaient pas ne pas s'accompagner d'une dénonciation vigoureuse des « Leuco » (Les Blancs falsificateurs de l'histoire) et d'un antisémitisme dans lequel le Juif est accusé d'être à l'origine de la dévalorisation du Noir à travers le mythe de Cham. Cette évolution a donné naissance en France à plusieurs groupuscules dont la fameuse « Tribu K » dirigée par le Franco-Bénois Stello Capo Chichi alias Kemi Seba aujourd'hui replié sur le Sénégal. Ce groupe identifié comme foncièrement antisémite a tenté à un moment donné de nouer un dialogue avec le Front National sous le prétexte qu'ils partageaient la même idéologie à savoir celle de la séparation des races.

- Les Illégitimes Illégaux seraient celles ou ceux qu'on appelle les Sans-Papiers qui sont sans identité et sans droit dans la Société Française. Ils sont Noirs, Asiatiques, Proches Orientaux, Sud-Américains et du Maghreb. Ils n'ont aucune existence officielle même pas dans des statistiques fiables.

Cette sociologie d'aujourd'hui de la population française peut peut-être nous aider à comprendre l'attrait pour le djihad d'une partie de notre jeunesse. Y-aurait-il un lien entre cette sociologie de la France et le jihadisme endogène ? Il serait hasardeux cependant d'affirmer sans une enquête sérieuse et objective l'existence d'une relation de cause à effet entre le vécu subjectif catastrophique de leur citoyenneté par certaines minorités de nos compatriotes et la radicalisation religieuse islamiste qu'on observe dans notre pays. En revanche, nier de façon péremptoire l'existence de passerelles psychologiques entre les frustrations de certains et leur basculement fusionnel dans l'extrémisme criminel purificateur serait d'une très grande naïveté.

Des solutions ?

Quelles solutions la République pourrait-elle donc porter et qui allieraient les exigences de la conservation de nos valeurs d'une part, la nécessité de nous défendre par tous les moyens à notre disposition d'autre part, enfin le devoir de préserver nos intérêts économiques, diplomatiques, géopolitiques et géostratégiques ? Quelques pistes de réflexions apparaissent.

Dans un Etat de droit, une première piste est celle des dispositions législatives.

Voter une loi qui reconnaît l'existence de minorités dans la communauté nationale pourrait être envisagé. Evidemment, des voix hypocrites peuvent se lever pour crier à la dérive anglo-saxonne communautariste de la société française. Il me semble que cette reconnaissance est nécessaire pour permettre aux minorités d'organiser en leur sein des instances morales médiatrices susceptibles de gérer in situ les conflits personnels existentiels et par voie de conséquence à l'harmonie de l'ensemble.

Ensuite, la question de la discrimination positive peut être évoquée. La « discrimination positive » est un principe : il s'agit d'instituer des inégalités pour promouvoir l'égalité, en accordant à certains un traitement préférentiel. On espère de la sorte rétablir une égalité des chances compromise par deux phénomènes : la généralisation ou la persistance de pratiques racistes ou sexistes d'une part, une accentuation des inégalités socio-économiques d'autre part. Selon que l'on se trouve dans le premier ou le second cas, la mise en œuvre des politiques de discrimination positive obéira à deux logiques très différentes : quand il s'agira de résorber des pratiques racistes ou sexistes, cela nécessitera la définition d'une « population-cible » à partir de traits innés et indélébiles, appartenant à l'identité de l'individu (le sexe et la race aux Etats-Unis, le sexe et l'origine étrangère en France).

En revanche, quand il s'agira de réduire des inégalités socio-économiques, la définition des bénéficiaires passera par le critère de leur situation socio-économique. Il y a donc deux formes de discrimination positive à ne pas confondre.

La question de la déchéance des Français partis combattre dans les rangs de Daech est posée dans une frange de la population française. Cette option de déchéance peut sembler légitime et aller de soi du point de vue théorique par le simple fait que ceux qui se mettent volontairement du côté de nos ennemis et appellent à tuer des Français ont rompu de fait le pacte national qui les liait à la France. En réalité, les choses ne sont pas si simples en pratique. En effet, plusieurs questions se posent dont les suivantes si on veut mettre cette option en pratique :

- Faudra-t-il faire une différence dans la déchéance entre les Français de naissance et les Français naturalisés ?

- Faudra-t-il faire une différence entre les Français de naissance dont les parents sont d'origine étrangère et ceux dont les parents sont Français depuis plusieurs générations ?
- En cas de déchéance, faudra-t-il interdire les déchus de séjour sur le sol français ou faudra-il leur octroyer une carte de séjour ?

Une deuxième piste est celle des actions sociales préventives, ce que j'appellerai l'intégration républicaine de proximité

Créer ou renforcer l'esprit d'appartenance à la Nation chez les jeunes en particulier auprès de celles ou ceux issus de l'immigration. L'Armée pourrait avoir cette mission dans le cadre d'un rôle social qu'elle a toujours eu dans la nation pour assurer sa cohésion. Cette mission d'éducateur s'exercerait en complément des actions menées par l'éducation nationale avec laquelle il serait sans doute utile d'identifier des synergies. A titre d'exemple, il serait peut-être intéressant d'organiser à leur intention dans l'année deux week-ends trimestriels de découverte de l'armée et de la République dans les casernes.

Ces week-end qui se dérouleraient le samedi pourraient avoir lieu l'un au printemps, l'autre en été. Ils comporteront une matinée de redécouverte de l'histoire de France, des principes de la République, de l'organisation et des missions de l'armée. L'après-midi sera consacrée au sport et aux activités de cohésion mélangeant les jeunes civils et militaires.

Une troisième piste est celle de l'action diplomatique.

Notre diplomatie doit aussi s'adapter à la nouvelle donne sécuritaire consécutive à l'émergence d'un jihad pandémique. Elle doit nécessairement intégrer le fait que certains de nos « amis traditionnels » ont aussi des relations intimes avec les recruteurs ou les soutiens financiers et logistiques des jihadistes. Nous devons être particulièrement vigilants avec les dirigeants politiques de certains pays d'Afrique Noire et du Maghreb.

Pour conclure

Face à la guerre de civilisation que les islamistes barbares mènent au monde en venant recruter jusqu'à chez nous leurs combattants, nous devons garder la tête froide, tenir nos principes républicains, essayer dans la mesure du possible de tendre la main à nos compatriotes qui du fait de leurs frustrations sont tentés de s'égarer dans le terrorisme et enfin trouver une réponse ferme aux défis de rapports de

force que les extrémistes criminels veulent nous imposer.

Nous avons les moyens humains, organisationnels et technologiques pour relever ces défis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. Nous devons aussi soutenir nos soldats en mission que ce soit sur en opérations extérieures ou sur le territoire national. Nous devons aussi leur fournir la formation légale, psychologique et éthique adéquate en vue de l'accomplissement de leurs missions aussi bien à l'intérieur de nos frontières si le devoir nous l'impose qu'à l'extérieur de celles-ci.

Frédéric Allain

Brèves

Quid des effectifs des associations professionnelles de militaires en France (au 9 mars 2015)?

Par les arrêts ADEFDROMIL et MATELLE, la CEDH a condamné la France, considérant que l'interdiction absolue de syndicats au sein de l'armée française était contraire à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. La France n'a pas contesté ces décisions et le président de la République a décidé d'autoriser les associations professionnelles pour les militaires.

Armée-media a fait le point sur le nombre d'adhérents aux associations qui présentent et revendiquent un caractère professionnel

Pour l'ensemble des armées, l'ADEFDROMIL (Association de DEFense des DROits des MILitaires), créée en 2001 par le capitaine (er) Michel Bavoil, aujourd'hui présidée par le colonel (er) Jacques Bessy compte **350 adhérents** à jour de leurs cotisations.

Du côté « gendarmerie », L'association professionnelle GENDXXI, créée le 2 janvier 2015, présidée par le lieutenant-colonel en activité de service Jean-Hugues Matelly, administrée uniquement par des militaires d'active de la gendarmerie, fournit des chiffres relativement détaillés. En 2 mois, elle a « recruté » **270 adhérents**, dont 85% environ sont des militaires d'active de la gendarmerie (les 15% restant sont composés de réservistes, retraités et membres associés). En ce qui concerne les adhérents militaires d'active, approximativement 5% sont officiers et 95% sont sous-officiers. La répartition entre le corps de la gendarmerie et corps de soutien est de l'ordre de 97% / 3%.

L'Association Gendarmes et Citoyens (AGC), créée le 2 avril 2008 (date du dépôt des statuts en préfecture) et présidée par le major (er) Christian Contini, qui jusqu'alors n'avait jamais communiqué sur le nombre de ses adhérents, annonce **315 membres** à la date du 5 mars 2015.

L'Association Professionnelle gendarmerie (APG), dont les statuts ont été déposés en préfecture le 10 juin 2014, est présidée par le gendarme (er) Ronald Guillaumont. Elle revendique **24 adhérents**.

Coups de cœur

Le Capitaine Antoine Allard

Tué aux commandes de son avion, le capitaine Antoine Allard pourra désormais reposer en paix. Le 14 février, le capitaine Antoine Allard, 24 ans, décolle de Tavaux, près de Dôle, où s'est installé le Groupe de chasse 1/4 Navarre, aux commandes de son P-47 pour une mission dans le secteur de Baden Baden. Son unité a la tâche, d'harceler les troupes allemandes alors en retraite. Malheureusement, le jeune aviateur ne reviendra pas. Depuis, et alors que le lieu de la chute de son appareil était connu depuis 70 ans, rien n'avait été fait pour exhumer les restes du pilote français jusqu'au 8 août 2015.

Des fouilles, organisée à l'initiative de Uwe Benkel, qui s'est donné pour tâche de retrouver les restes des pilotes disparus en Allemagne, ont permis de faire remonter à la surface les restes du P-47 et la dépouille du capitaine Allard, alors enfouis sous 4 mètres de terre. Des réservistes allemands étaient présents, de même qu'une délégation de l'Escadron de chasse 1/3 Navarre. C'est le Devoir de Mémoire, qui méritait d'être cité.
<https://www.facebook.com/pages/Arbeitsgruppe-Vermisstenforschung/265138183687450>



Antoine Allard 24 ans

Des policiers roumains à Paris

La police roumaine arpente Paris, en patrouille avec ses collègues français. Ils aident à lutter contre la délinquance des Roms : vols à la tire, fausses pétitions et mendicité. Ces policiers permettent de faire tomber la barrière de la langue. Ainsi, les Roumains contrôlés ne peuvent plus répondre n'importe quoi aux policiers français. Un avantage aussi pour les ressortissants roumains qui peuvent se faire comprendre des policiers français. Les Français gagnent des informations, mais aussi des cours de langue. En dehors de la Roumanie, Paris est la seule ville du monde où patrouillent des policiers roumains.

Evolution des mentalités

Lors de son assemblée générale en début d'été, l'Association gendarmes et Citoyens (AGC) a mis en place un conseil d'administration uniquement composé de militaires de la gendarmerie en activité et a adopté de nouveaux statuts.

Afin de se préparer aux conditions requises pour être éligible au statut d'association professionnelle nationale de militaires (APNM), et comme le prescrit le projet de loi adopté le 9 juin dernier à l'Assemblée nationale, l'association gendarmes et citoyens a modifié ses statuts et a désormais, à la place des retraités qui l'administraient, des militaires d'active à sa tête.



Coups de gueule

Toujours les fous du faux islam

Malgré un arsenal législatif sans cesse renforcé et les mesures de prévention (signalement des comportements suspects, campagne de communication, etc.), le nombre de ressortissants français engagés dans les filières djihadistes en Syrie et en Irak continue de progresser.

En un peu moins d'un an, le nombre d'individus d'origine française impliqués dans ces filières (État islamique et Front al-Nosra) a quasiment été multiplié par deux. En septembre 2014, on en comptait 934... Ils sont maintenant 1.850 (ils étaient

1.683 au dernier « pointage », en mai 2015), dont 491 sont actuellement présents en Syrie et en Irak.

Au total, 910 ressortissants français sont partis, à un moment ou à un autre, rejoindre les rangs djihadistes. Au moins 223 sont rentrés en France (très peu ont été inquiétés, et après avoir été au minimum complices d'actes de barbarie, vivent en toute impunité au milieu de la population) et 126, selon le ministère de l'Intérieur, y ont laissé la vie.

L'État islamique écrase toute résistance à Syrte

Le bilan n'est pas encore définitif mais il est à craindre qu'il soit très élevé. Depuis le 10 août, de violents affrontements ont opposé les djihadistes de l'État islamique à des habitants armés de la ville de Syrte.

Le lendemain, le ministère de la Défense du gouvernement de Tripoli, non reconnu par la communauté internationale, a annoncé le lancement d'une opération visant à libérer Syrte du joug de l'EI, justement avec la participation d'habitants de quartiers de la ville qui résistaient jusqu'alors à l'emprise des djihadistes. Malheureusement, l'EI, a pris le dessus et a mené une offensive meurtrière contre les quartiers résidentiels qui lui étaient encore insoumis, peuplés majoritairement de membres de la tribu des Ferjani et de salafistes quiétistes.

Les combats auraient fait entre 150 et 200 morts. Soit un bilan nettement plus élevé que les chiffres avancés jusqu'alors par les agences de presse. En outre, il a été rapporté, qu'une centaine de jeunes combattants de la tribu des Ferjani auraient été capturés, de même que des scènes de crucifixion... pendant ce temps-là, la France était en vacances. Tout va bien.

L'armée française à Djibouti

La base française de Djibouti restera la plus importante implantation militaire française dans un pays étranger. Elle comptera au moins 1 300 soldats en 2018. Le sort des forces françaises de Djibouti était lié aux restructurations en cours dans la défense, qui coupent les effectifs militaires dans tous les secteurs. L'intérêt de la France pour Djibouti est donc confirmé. Il n'était alors peut-être pas utile de déplacer en 2011 la 13ème Demi Brigade de la Légion Etrangère après près d'un demi-siècle de présence dans ce pays, pour l'installer aux Émirats arabes unis face à l'Iran.



D'ailleurs la République islamique devant maintenant un partenaire économique plutôt qu'un potentiel ennemi, quelle sera la nouvelle mission de la 13ème Demi-Brigade de la Légion Etrangère ? Vaut-elle revenir à Djibouti ? Fallait-il vraiment l'installer face à l'Iran pour satisfaire quel caprice ?

Question parlementaire : moyens dédiés à la défense

Q. Ecrite n°80771 du 09/06/2015

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la non-soutenabilité du budget alloué aux forces armées. En effet, bien que le mercredi 29 avril le Président de la République ait annoncé une rallonge de 3,8 milliards des crédits octroyés au ministère de la défense pour la période 2016-2019, l'écart ne cesse de se creuser entre un budget en diminution et des missions en augmentation. Certes, le budget nominal présente une hausse de plus de 157 % depuis 1980.

Cependant, à euros constants, le budget réel de la défense nationale connaît effectivement une baisse de 20 % depuis 25 ans alors que le PIB de la Nation croît. Cette baisse est d'autant plus inquiétante que les forces armées et de sécurité sont actuellement massivement mobilisées tant à l'intérieur du territoire qu'à l'extérieur.

Déjà en 2014, dans son rapport sur le budget de l'État, la Cour des comptes avait rappelé que tant d'opérations menées coûtaient chères et que celles-ci étaient, la plupart du temps, non- ou sous-budgétisées.

Cette situation conduit à une non-soutenabilité du budget de la défense qui se concrétise par des coupes massives dans les effectifs, des annulations de dépenses d'équipement, des casernes en mauvais état et des conditions insalubres de travail. Les militaires se trouvent, par conséquent, obligés de s'organiser eux-mêmes pour leur matériel, leur habillement, etc.

Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour que la France soit en mesure d'avoir les moyens politiques et militaires de ses ambitions internationales.

Réponse du ministère, JO du 25/08/2015

Conformément aux engagements du Président de la République, les crédits du ministère de la défense ont été sanctuarisés en 2015 malgré un contexte économique difficile et la nécessité de procéder au rétablissement structurel des comptes publics. En effet, la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances (LFI) pour 2015 maintient le budget de la mission « défense » à 1,5 % du produit intérieur brut, soit au niveau des LFI 2013 et 2014 dont les crédits s'élevaient respectivement à 31,4 milliards d'euros hors pensions.

Comme en 2014, la LFI 2015, qui correspond à la deuxième annuité de la loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire (LPM) pour les années 2014 à 2019, permet de poursuivre la transition du modèle d'armée actuel à un nouveau modèle d'armée plus efficace car mieux adapté aux nouvelles formes de crises.

En 2015, les crédits affectés à l'entretien programmé des matériels ont progressé de près de 4,5 % par rapport à 2014 pour s'établir à 3,2 milliards d'euros. Les crédits concernant l'équipement des forces, la recherche et la technologie ont été portés, quant à eux, à 16,7 milliards d'euros pour le présent exercice, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2014. La cyberdéfense et le renseignement ont également été renforcés.

Le financement des opérations extérieures est lui aussi assuré, sans que les autres dépenses initialement prévues soient affectées. En effet, l'article 4 de la LPM 2014-2019 prévoit que les surcoûts nets, hors titre 5 et nets des remboursements des organisations internationales, non couverts par la dotation initiale qui viendraient à être constatés sur le périmètre des opérations extérieures, font l'objet d'un financement interministériel. Il peut être observé qu'en 2014, le surcoût net lié aux OPEX a été intégralement couvert par décret d'avance sur le programme 178 « Préparation et emploi des forces ».

Au-delà de 2015, les évolutions du contexte international constatées depuis 2013 ainsi que les attaques terroristes de janvier 2015 ont apporté la confirmation que la France, comme d'autres États européens, est exposée à des menaces, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire.

La France a fait le choix d'augmenter son budget de défense pour les prochaines années. Cet effort important, consenti par la Nation, s'élèvera à 162,41 milliards d'euros courants sur la période 2015-2019,

soit une augmentation de 3,8 milliards d'euros par rapport à la trajectoire initiale de la LPM.

L'actualisation de la programmation militaire pour les années 2015-2019, en maintenant les grands principes de la stratégie de défense et de sécurité nationale énoncés dans le Livre blanc, intègre les récentes évolutions du contexte stratégique international.

En outre, elle tire les conséquences à la fois de l'intensité des engagements de nos forces armées et des nouveaux besoins apparus depuis la publication de la LPM en décembre 2013. Elle permet tout d'abord un effort réaffirmé en faveur de l'équipement des forces. Ainsi, la majoration des crédits budgétaires d'équipement a été fixée à 1 milliard d'euros, se répartissant à part égale entre l'entretien programmé des matériels et les programmes à effet majeur.

Par ailleurs, une dotation d'1 milliard d'euros est redéployée au profit des opérations d'armement, grâce à la réaffectation des gains de pouvoir d'achat induits par l'évolution favorable des indices économiques constatée depuis le vote de la LPM. Au total, une enveloppe de 88 milliards d'euros courants sur 2015-2019 sera ainsi affectée à l'équipement, soit une moyenne de 17,6 milliards d'euros courants par an. Pour ce qui concerne l'entretien programmé des matériels, 18,2 milliards d'euros seront consacrés à ce poste de dépense au titre de la période considérée.

De même, l'activité opérationnelle, qui est érigée en objectif prioritaire par la LPM, fait l'objet d'un effort particulier. Au total, les crédits en faveur du fonctionnement et de l'activité seront stabilisés en moyenne à 3,5 milliards d'euros courants par an, hors provision OPEX.

Par ailleurs, une part de 2,8 milliards d'euros sur l'enveloppe de 3,8 milliards d'euros déjà citée sera consacrée à la mise en place du nouveau contrat « protection », qui comprend une atténuation de la diminution des effectifs de la mission « défense » de 18 750 équivalents temps plein (ETP), ainsi que le financement des coûts de fonctionnement correspondants.

Ce nouveau contrat « protection » permettra le déploiement sur le territoire de 7 000 hommes des forces terrestres dans la durée, ce nombre pouvant être porté à 10 000 pendant un mois, ainsi que les moyens adaptés des forces navales et aériennes.

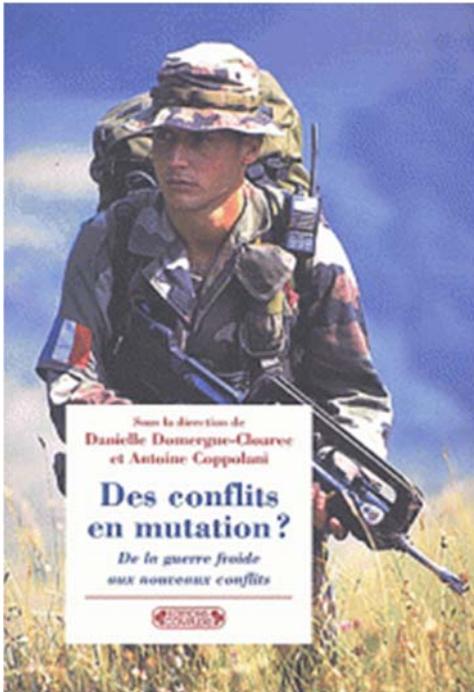
Enfin, à partir de 2015, et pour chaque année de la programmation militaire jusqu'en 2019, les ressources seront presque intégralement composées des crédits budgétaires de la mission « défense ».

Sur la somme de 162,41 milliards d'euros de ressources totales prévues sur la période 2015-2019, seuls 0,93 milliard d'euros, soit 0,6 %, proviendront des cessions immobilières et de matériels militaires, ce qui répond à l'objectif de sécurisation des ressources de la mission « défense ».

La France fait donc le choix de se doter de l'ensemble des moyens nécessaires à ses besoins et ses ambitions internationales.

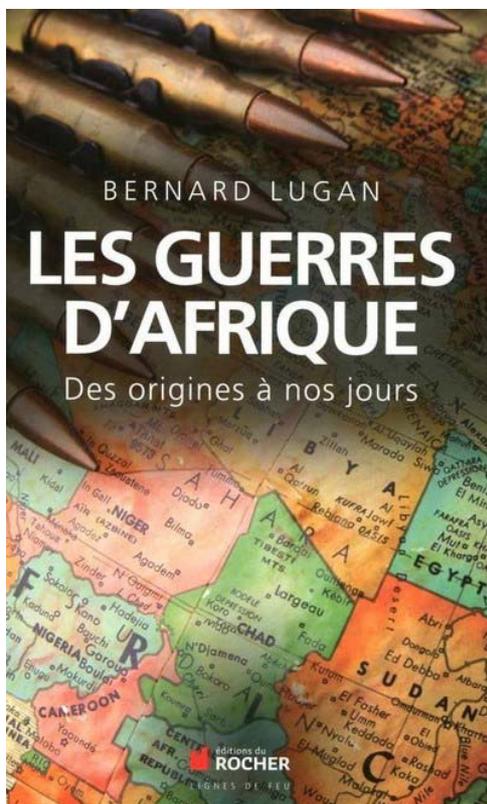
Pour s'informer : www.defense-et-republique.org
Pour proposer un article : Roger Annette, redaction@defense-et-republique.org
Pour nous contacter : contact@defense-et-republique.org

Bibliographie



Danielle Domergue-Cloarec, Antoine Coppolani
Georges Le Guelte (Préfateur)
Editeur : complexe (éditions) 500 pages

Une approche historique des conflits sur la longue durée, avec l'inclusion dans le champ chronologique des périodes de la guerre froide et de l'après-guerre froide, la gestion et la politique de prévention, tels sont les axes qui ont permis de dégager les principales caractéristiques des conflits actuels. La guerre a changé de formes au profit de guérillas urbaines ou rurales, de guerres de prédation avec tous les risques de pollution au plan de l'environnement. Le primat du combat est le non-conventionnel. Les acteurs, qui sont de plus en plus des combattants non étatiques, s'enlisent, les alliances sont volatiles et les conflits s'éternisent. La guerre n'est pas achevée et peut reprendre à tout moment. L'insécurité devient chronique. Enfin, le droit de la guerre est en net recul ; le non-respect des espaces de neutralité, le non-respect des accords passés et des conventions internationales sont très fréquents. L'État n'a plus le monopole de la violence qui se radicalise et débouche sur la prolifération des crimes de masse. Les affrontements sont pensés en termes de survie comme à l'époque de Machiavel. Un clivage se dessine entre un monde relativement protégé de la guerre, mais non du terrorisme. Pour les historiens, il n'y a pas de nouveaux conflits, mais simplement le retour de formes de guerre que l'on croyait remises au magasin de l'Histoire. Ainsi, il semble bien que nous soyons dans une période de transition.



Editions du Rocher, 2013, 403 pages, 32 euros

Bernard Lugan signe une nouvelle somme. Son livre est très logiquement divisé selon un plan chronologique en quatre grandes parties : « Guerres et sociétés guerrières en Afrique avant la colonisation », « Les guerres de conquête coloniale », « Les guerres de la période coloniale » et « Les guerres contemporaines, 1960-2013 », tous conflits dont il fait le récit est chronologique et factuel. On voit bien l'ampleur du sujet et Bernard Lugan nous fait plusieurs fois traverser le continent de part en part au fil des époques. La grande région sahélienne, celle des Grands Lacs et l'Afrique australe reviennent bien sûr à plusieurs reprises et certaines situations résonnent en écho jusqu'à aujourd'hui. Tous les chapitres, agrémentés d'encarts qui précisent des situations locales ou des données chiffrées, sont intéressants et l'on ne retiendra à titre d'exemple que quelques titres de la dernière partie (sait-on que pour la période 2000-2010 70% des décisions de l'ONU sont relatives aux conflits africains ?) : « La guerre civile algérienne (1992-2002) », « Les guerres de Somalie : clans contre clans (depuis 1977) », « Nigeria : de la guerre du Biafra au conflit ethno-religieux Nord-Sud », « La deuxième guerre du Kivu (depuis 2007) » : autant de coups de projecteur extrêmement utiles et souvent pertinents sur des zones crisogènes dont l'Europe ne peut pas se désintéresser (même si elle le voulait, de toute façon).